

Paris, le 22 mai 2023

## **Face à l'inflation : la FFMKR propose une négociation conventionnelle flash pour revaloriser la lettre clé**

Après une inflation brutale de 5,2 % en 2022, l'INSEE établit une évolution tendancielle toujours soutenue en 2023, supérieure à 5 %, avant d'entrevoir un reflux en 2024 autour de 4 %, ce qui reste élevé. Ces chiffres marquent l'installation d'un cycle inflationniste sur plusieurs années et appellent des mesures d'ajustement des tarifs pour les professions conventionnées.

Les kinésithérapeutes libéraux ont déjà perdu plus de 15 % de pouvoir d'achat après 10 ans de gel de leurs tarifs et rencontrent actuellement des difficultés économiques inédites. Comme la mise en œuvre de l'avenant conventionnel n°7 signé par la FFMKR a été bloquée, empêchant ainsi la mise en place des revalorisations conséquentes qu'il contenait, la profession continue de subir les effets de l'inflation et d'en souffrir.

L'augmentation des prix en 2022 et 2023 se répercute sur le coût de la pratique, ampute les revenus d'exercice et fragilise la trésorerie des cabinets. Cette situation provoque l'accélération du phénomène d'abandon des métiers de la santé qui touche la profession et inquiète pour l'accès aux soins : 30 % des kinésithérapeutes qui mettent fin à leur activité chaque année ont moins de 30 ans.

Depuis le début de l'année, la FFMKR s'est fortement mobilisée et a multiplié les contacts avec l'Assurance maladie, le ministère de la Santé, Matignon et l'Élysée pour réunir les conditions d'une reprise des négociations conventionnelles.

En outre, la profession vit comme une injustice les revalorisations substantielles contenues dans le règlement arbitral des médecins après l'échec de leur négociation conventionnelle.

La profession ne peut plus attendre et des mesures d'urgence pour soutenir les kinésithérapeutes libéraux sont nécessaires et incontournables.

La FFMKR vient d'adresser une proposition au Gouvernement et à l'assurance maladie afin de rouvrir des négociations à brève échéance pour revaloriser la lettre clé et reprendre les travaux sur la base de l'avenant 7, qui reste l'objectif principal.

Des rendez-vous sont pris. Il appartient à présent au Gouvernement de se positionner au plus vite sur cette proposition.

Contact presse :  
Sébastien GUERARD, Président  
Tél. 06 03 85 96 28  
president@ffmkr.org